



HAL
open science

INTRODUCTION : LANGUES ET DISCRIMINATIONS

Pierre Escudé

► **To cite this version:**

Pierre Escudé. INTRODUCTION : LANGUES ET DISCRIMINATIONS. Les Cahiers de la LCD, 2018. hal-01832213

HAL Id: hal-01832213

<https://hal.science/hal-01832213v1>

Submitted on 6 Jul 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

INTRODUCTION :

LANGUES ET DISCRIMINATIONS¹

Pierre ESCUDE

Professeur des universités à l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation ESPE/université de Bordeaux, Pierre Escudé dirige le « trajet bilingue français-occitan » du master MEEF de l'ESPE/université de Toulouse 2-Jean-Jaurès. Ses travaux menés dans le cadre du LACES (EA 4140) traitent de la didactique des langues en contact (bi/plurilinguisme ; intercompréhension des langues romanes ; traduction) et de l'épistémologie des textes officiels. Pierre Escudé est par ailleurs président de l'Association pour le Développement du Bi/plurilinguisme (www.adeb-asso.org).

pierre.escude@u-bordeaux.fr

Résumé (français) :

Le sens de « discrimination » est double. Il est d'abord purement linguistique : c'est la compétence de discerner des sons et de reproduire du sens. Il est ensuite sociolinguistique, c'est-à-dire politique : c'est la disqualification d'une personne ou d'un groupe sur la base de la langue parlée ou de la façon de parler une langue. Oubliant le premier sens pour le second, on a fait de la langue le lieu matriciel de toute discrimination. On peut combattre les discriminations en redécouvrant les enjeux du langage et la réalité des langues, naturellement faites de diversité et de variations.

Resum (catalan) :

El sentit de "discriminació" és doble. D'entrada és purament lingüístic: és la competència de discernir sons i de reproduir sentit. Després, és de natura sociolingüística, és a dir política: és la desqualificació d'una persona o d'un grup referint-se a la llengua parlada o a la manera de parlar-la. Deixant de banda el primer sentit en benefici del segon, s'ha fet de la llengua el lloc matricial de tota discriminació. Es poden combatre les discriminacions tornant a descobrir el que es juga en el llenguatge i en la realitat de les llengües fetes de diversitat i de variacions.

Abstract (anglais)

The meaning of the word 'discrimination' is twofold. The first meaning is purely linguistic: it is the ability to distinguish sounds and to reproduce meaning. The second is sociolinguistic, which is to say, political: it is the rejection of a person or a whole group on the basis of the language they speak or the way they speak it. By forgetting the first meaning and focusing on the second, one makes language the original matrix of all discrimination. To fight

¹ Pour citer cet article : Pierre Escudé, « Langues et discriminations : introduction », *les cahiers de la LCD*, vol.7, pp : 13-25, 2018.

discrimination one should go back to the issue and the reality of languages, where diversity and variations occur naturally.

1. La discrimination au sens linguistique

On écrit des langues depuis 6 500 ans. On les parle depuis 150 000 ans. L'oral est premier, ce flux linguistique que l'on ne perçoit, pour une langue « très étrangère » à la nôtre, que comme une série de sons dont on n'arrive pas à comprendre le sens : articulation, accents, apertures, répétitions nous étant opaques. Aussi, dès sa naissance, tout bébé *discrimine* les sons humains qu'il entend : les éprouve, les reconnaît, les réalise, les reproduit, leur donne sens. La discrimination au sens phonologique est la capacité à reconnaître et à produire des sons afin d'entrer dans la communauté de sens que porte la langue. Dans ce cadre, la *discrimination* est une activité positive, dynamique, reproductive, inclusive.

Chaque son prononcé, que Ferdinand de Saussure nomme *signifiant*, porte dans une communauté linguistique donnée un *signifié*. Ensemble, ce sont les deux faces du « signe linguistique ». Or, les rapports entre signifiant et signifié sont indépendants, c'est-à-dire que les signes sont arbitraires. Là est le sens de la *discrimination* au sens linguistique :

« *Les distinctions que signifiants et signifiés introduisent dans les réalisations phoniques et les significations sont indépendantes des caractéristiques intrinsèques de la substance phonique [le son] et psychologique [ce qu'on lui fait dire]. (...) Il n'y a pas à leur origine la dépendance mécanique des caractères prélinguistiques de la substance phonique, des caractères du monde objectif ou encore de notre façon de le percevoir, mais il y a au contraire la capacité (innée dans le cerveau de tout homme) de discriminer librement et d'associer librement en classes les actes et les données de son expérience, et de coordonner différemment les classes ainsi formées.* » (T. De Mauro, 1972, X).

On sait comment l'OULIPO², l'OUVroir de Littérature Potentielle est né : Raymond Queneau sortait d'un opéra et s'enthousiasmait du fait qu'avec une si petite grammaire de douze notes seulement, on puisse écrire une œuvre aussi longue, arborescente et complexe. Il ne saurait y avoir « discrimination » entre *Tannhäuser* et *À la claire fontaine* : les deux œuvres, aussi distinctes soient-elles, ont leur réalité, leur existence, leur vie propre et donnent du sens et de l'intérêt à ceux qui les écoutent et se les approprient, dans des contextes variés. De même, une langue est une capacité à mettre en discours du réel – ou ce qui, abstrait, conceptuel, impalpable, devient réel puisque mis en discours. Chaque langue emploie un certain nombre de briques élémentaires de sons, les organise d'une certaine manière qui est codée par l'histoire de ses utilisateurs – et qui en sont en même temps ses inventeurs –, les ritualise parfois dans une écriture elle-même codée par des modes spécifiques (idéogrammes, alphabets divers). Dans les innombrables versions des *Exercices de style* de Raymond Queneau, laquelle est la plus efficace, la plus vraie ? Aucune et toutes à la fois. Il n'y aurait pas lieu d'éliminer telle ou telle version, d'éradiquer telle ou telle langue, de discriminer telle ou telle façon de parler ou de dire – ou alors pour des raisons qui ne relèvent plus de la langue, mais de la représentation que l'on a construite de la valeur de ses locuteurs.

²<http://oulipo.net/fr/historique-de-loulipo>

2. Un monolinguisme « *mutilé et mutilant* »

Les articles de ce numéro des *Cahiers de la LCD* montrent que la langue est le lieu d'une discrimination dont le sens est autre que sa définition linguistique : nous retrouvons la discrimination au sens d'action sociale qui stigmatise, dévalue, dénie toute existence à telle ou telle langue et qui, dans un certain nombre de cas, réifie leurs locuteurs.

Nous observerons que chacun de nos auteurs est intimement lié au phénomène qu'il analyse ou décrit. Car le phénomène linguistique ne peut nous être étranger : nous *sommes* dans et par la langue. De même, nous apparaissions aux autres par la langue qui nous constitue. Nous sommes *enracinés* en nos langues et de fait savons que « l'acquisition des connaissances fait approcher de la vérité quand il s'agit de la connaissance de ce qu'on aime, et en aucun autre cas ». (S. Weil, 1949, p. 319)

Quand nous disons « la langue », il conviendrait d'ailleurs d'explicitier. Parler de « la langue » au singulier est déjà une *essentialisation* qui fausse toute réalité. Ce qui est singulier est le phénomène linguistique : la compétence au langage est innée, elle a été construite depuis 150 000 ans par la « race humaine ». Cette compétence innée est activée par construction culturelle : imitation du milieu familial (on parle de « langue maternelle ») ou social proche (lexique, accents et syntaxes spécifiques), encadrement et régulation systémique par l'école notamment (on parle de « langue nationale »).

Victor, cet enfant sauvage dont François Truffaut fait l'un de ses plus admirables films, n'a pas été en contact social : sa compétence au langage est restée lettre morte, il ne peut entrer dans la zone sociale du langage et restera en marge absolue de toute société – il a pu survivre seul 12 ans dans les forêts profondes de l'Aveyron, il ne peut vivre à Paris, ville lumière. Tout enfant récapitule lors de ses 2, 3 ou 5 premières années, le long cheminement humain de ces 150 000 ans... si et seulement si la compétence est activée par le groupe humain qui éduque l'enfant. Tout enfant à la naissance est donc dans la capacité de pouvoir discriminer (au sens linguistique) l'ensemble des sons humains, de les reproduire, les organiser pour produire un sens de plus en plus précis.

Mais la discrimination se fait sur les sons et les organisations langagières du milieu ; elle se réduit aux sons et aux langues entendues, pratiquées, imposées.

Si le plurilinguisme est la réalité la plus courante à la surface du globe, dans nos sociétés et en France, c'est le monolinguisme qui s'impose. Et cela pour une raison strictement politique. La réduction dans l'État-nation du phénomène langagier à une et une seule langue – normalisée jusque dans ses accents et son lexique, dans son apprentissage (à l'école) et ses multiples emplois (notamment dans la diffusion du savoir et dans l'expression du pouvoir) – s'explique par l'instrumentalisation de ce phénomène au bénéfice d'une seule langue et de ceux qu'elle identifie. Ce monolinguisme « *mutilé et donc mutilant* » (R. Balibar, 1985, p. 216) est un contresens vis-à-vis de la réalité du phénomène linguistique (nous le verrons plus bas), vis-à-vis de la réalité de l'État-nation France (État profondément multilingue historiquement, au sein d'une Europe et d'un monde globalisé) et vis-à-vis de chaque locuteur.

Car la *glottophobie*, présentée et analysée ici par Philippe Blanchet, est à l'œuvre dans ceux mêmes qui en déterminent les facteurs aliénants.

En voici deux exemples parmi tant d'autres. Jacques Derrida vouait une admiration sans bornes à la poésie de René Char, mais ces poésies lui devinrent insupportables quand il les

entendit prononcées par la bouche même du poète, à cause de son accent provençal. La sublime poésie ontologique devint aussitôt une tartarinade inaudible. Pierre Bourdieu lui-même :

« *J'avais la honte de mon accent, que j'avais corrigé (...). Quand j'arrivais à Dax et que j'entendais l'accent, ça me faisait horreur – mais vraiment horreur – et encore aujourd'hui quand j'entends certains accents à la radio, ça me fait physiquement horreur, or c'est l'accent que j'avais. (...) Moi je ne devrais pas, c'est mon boulot de comprendre ça, c'est mon propre accent, or je ressens ça comme affreux.* » (P. Carles et P. Bourdieu, 2007).

3. La matrice d'idéologie monolingue

Qu'est-ce qui a pu mener à l'éradication de langues, de variantes sociales ou géographiques de langues, à la stigmatisation de leurs locuteurs, à ce qu'on appelle en sociolinguistique catalane et occitane l'*auto-òdi* (la honte d'être soi-même) ? Ce que nos auteurs nomment la « *matrice d'idéologie monolingue* » et que chaque texte, à sa manière, va décliner de manière analytique (P. Blanchet), juridique (J.-M. Woehring) ou historique (P. Escudé) et sur des publics différents : populations roms (J.-P. Cavaillé), locuteurs des « langues régionales » de France (P. Escudé), enfants allophones scolarisés (M. Adam-Meillet, S. Stratilaki et C. Nicolas), locuteurs parlant avec un accent distinct d'une norme attendue (N. Freynet et R. Clément).

Cette matrice semble inextinguible tant sa « *conception est directement reliée à un projet sociopolitique qu'elle contribue à construire et dont elle est le résultat, en un cercle vicieux* » (P. Blanchet). On peut dater ce projet à l'extrême fin des Lumières, lorsqu'une confusion s'est emparée de deux notions jusque-là bien distinctes. Ce moment révolutionnaire a été considéré comme fondateur pour la grandeur de la France et, de Emmanuel-Joseph Siéyès à François Guizot jusqu'à la pleine expansion de la III^e République (1871-1940) en passant par Jules Michelet, s'est instillée une mythologie universaliste enracinée profondément en une sorte de religion de la nation française, de son unicité et de sa grandeur.

Les deux notions confondues sont d'un côté celle d'une communauté d'hommes regroupés en *nations*, en ethnies, ayant des langues distinctes, et tout autant en capacité de regroupements étatiques plus larges – généralement forcées par l'Histoire, c'est-à-dire par les conquêtes – ; et de l'autre, celle de l'*humanité* entière, lieu universel de l'Homme. Voltaire et Rousseau, sources les plus directes du moment révolutionnaire français, sont pourtant d'une grande clarté. Pour Rousseau, les vertus « civiques » (obéissant aux lois d'une nation) et les principes « humanitaires » (universels) ne coïncident pas :

« *Forcé de combattre la nature ou les institutions sociales, il faut opter entre faire un homme ou un citoyen ; car on ne peut pas faire à la fois l'un et l'autre.* » (J.-J. Rousseau, 1761 [1969], p. 248).

Il y a un hiatus irréparable entre l'homme historié, enraciné, et l'idée de l'Homme : « *les bonnes institutions sociales sont celles qui savent le mieux dénaturer l'homme* » (*op. cit.*, p. 249). Pour Voltaire, de même :

« *Il est triste que pour être bon patriote on soit l'ennemi du reste des hommes. (...) Telle est donc la condition humaine, que souhaiter la grandeur de son pays c'est souhaiter du mal à ses voisins. Celui qui voudrait que sa patrie ne fût jamais ni plus grande, ni plus petite, ni plus riche, ni plus pauvre, serait le citoyen de l'univers.* » (Voltaire, 1764 [1964], p. 308).

Pour l'un et l'autre, on accède à l'idée d'Homme en partant de la connaissance de soi – et d'une connaissance distanciée, qui crée l'ironie et le relativisme propre aux textes voltairiens, ou la conception d'un creusement biographique inouï avant le texte rousseauiste.

Pour la matrice idéologique monolingue en revanche, on place l'idée de l'Homme avant celle de l'individu historié, né au sein d'une histoire qui le précède. On place l'idée de Nation, conception idéologique avant d'être historique, au sommet de tout, à l'origine de tout. La Nation est « *la source et le maître suprême de tout droit positif* » (E.-J. Sieyès, 1788[1982], p. 70). Ce renversement est fondamental : « *Le système métrique. On va de l'homme en général à l'individu en particulier. De l'idée au fait. Du tout aux parties. C'est le réflexe jacobin.* » (R. Debray 1998, p. 7)

Là est la source de l'aveuglement : ce moment « français », dévoyé de ses véritables fondements philosophiques, se rêve et s'impose désormais à l'origine de tout universalisme : seul ce qui est français est universel, donc fondé en légitimité pour tout homme, tout citoyen. Ce qui ne se dit pas *en français* ne saurait avoir d'existence. « *C'est sur cette base idéologique profondément contradictoire (un anti-ethnicisme à fondement ethnique !)* que se fonde la justification des discriminations linguistiques », analyse ici Jean-Pierre Cavaillé.

La Nation ne se survivrait qu'en acceptant sa réalité : reconnaître l'illusion qui la guide, et l'altérité interne qui la constitue et la sauve de cette illusion. Or, l'État-nation va créer avec l'école l'instrument de diffusion de l'idée de l'indivisibilité du monolithe France et de sa langue, et non de sa réalité, diverse, mouvante, complexe. L'école de France va dénier toute réalité, tant en mention qu'en utilisation, aux autres langues de la France. Éradication, correction, normalisation linguistique seront, depuis le premier projet d'école populaire (1791) jusqu'aux premières ouvertures légales (années 1975) une loi d'airain dans l'école de France. On apprend à des enfants qui parlent occitan, breton, basque, créole, etc. que ces langues n'existent pas. Littérature, histoire, façons de dire le monde, de l'inventer, sont déniées, réduites à néant, *invisibilisées*. Ce cercle vicieux est une fuite en avant qui se heurte bientôt à la réalité d'autres langues, d'autres populations : les enfants d'immigrés, les élèves allophones que traitent deux de nos articles (v. « Représentations identitaires et inclusion scolaire : l'opposition école/plurilinguisme », *infra* ; « De la discrimination dans le système éducatif français (Entretien avec Maryse Adam-Maillet) », *infra*). La réalité est têtue : il y a bien une diversité de langues et, en chacune, des variations dues à des réalités sociales ou géographiques. Et c'est bien à partir de ces réalités que l'on entre dans le savoir et dans les lieux qui l'instituent, que l'on s'approprie langue de scolarisation et contenus scolaires. La prise en compte de ces réalités est la première des conditions pour une école inclusive, pour une société démocratique. En un sens, le mythe froid de la langue *unique* tue la bonne utopie et la saine *praxis* de la langue *commune*. Sortir du cercle vicieux de la « discrimination linguistique » semble être une gageure. Mais c'est le retour à la réalité qui nous y aidera, certainement pas la réflexion théorique, elle-même trempée de l'idéologie de la langue unique. En bref : « *On peut craindre en somme que, si la réalité ne soulève pas le couvercle qui l'opprime, la science perpétue le règne du couvercle* » (R. Lafont, 1977, p. 21).

Le retour à la science linguistique est donc le bienvenu.

4. Esprit de clocher et force d'intercourse

Dans son chapitre sur la propagation des ondes linguistiques, Ferdinand de Saussure énonce une loi structurante pour tous les domaines humains :

« Dans toute masse humaine deux forces agissent sans cesse simultanément et en sens contraires : d'une part l'esprit particulariste, l'esprit de clocher ; de l'autre, la force d'intercourse, qui crée les communications entre les hommes. » (F. de Saussure, 1916, p. 281).

De même, chaque langue est travaillée sur le temps long et à chaque instant par ces deux forces nécessaires. L'une est la fragmentation, la dialectalisation : on a besoin pour être distinct des autres de se dire par soi-même (langue des jeunes, des cités, dialectes, sociolectes divers, etc.). C'est le besoin de distinction *identitaire*. Pour autant, la seconde force nous rappelle qu'il y a toujours capacité à communiquer, à unifier ces différentes poches de langue grâce à la compétence de *l'intercompréhension* (P. Escudé, 2016, p. 13). C'est le besoin tout aussi fort d'être *identique*, commun aux autres. Dans un manuscrit découvert en 1996, Ferdinand de Saussure se montre encore plus explicite :

« Nulle part une langue qui nous apparaisse comme géographiquement une et identique ; tout idiome que l'on peut citer n'est généralement qu'une des multiples formes géographiques sous lesquelles se présente le même parler. (...) Partout nous constatons le fractionnement dialectal. » (F. de Saussure, 2002, p. 167).

Mais, rajoute Ferdinand de Saussure, cela nous est masqué parce qu'un de ces dialectes a pris la place de la « force d'intercourse ». Cette « situation prééminente » d'une variante, d'une langue, sur les autres vient du fait que « les autres dialectes sont considérés comme des jargons informes et horribles. (...) Enfin il arrive souvent, deuxièmement, que la langue littéraire arrive à tuer. (...) La position du français vis-à-vis des patois français est encore exactement la même ; c'est-à-dire que le français officiel représente le dialecte d'une seule [région] : Paris et l'Île-de-France » (*op. cit.*, p. 168).

Ferdinand de Saussure met le doigt sur la situation de notre État-nation. La langue française s'impose comme seule « intercourse », et essentialise les autres langues comme strictement « dialectales ». C'est deux fois tromper la réalité. Premièrement, la langue française s'interdit toute variation, toute évolution, et se condamne au mythe de la pureté, rejetant dans la « faute » ceux qui n'accèdent pas à son code devenu figé, hors du mouvement naturel de la vie des langues. Deuxièmement, la langue française lutte contre la réalité des autres langues (internes : régionales ; externes : les riches et tolérables « langues étrangères », les envahissantes « langues immigrées »). Par deux fois, elle se rend étanche à la réalité du phénomène linguistique.

Les articles qui suivent ne donnent, après une analyse toujours acérée, que peu de pistes pour sortir d'une impasse qui est, on le conçoit, de vaste dimension politique. Aussi, le lecteur restera peut-être sur sa faim. Pourtant des solutions sont envisagées dans chaque contribution, que l'on pourrait résumer par le projet d'une « éducation linguistique globale ». Projet qui pourrait être le thème d'un numéro plus souriant qui aurait pour thématique de *sortir des processus de discrimination* : tout simplement en apprenant à didactiser – dans le discours politique, dans la gestion des villes et des quartiers, dans l'école, etc. – le fait d'être tout à la fois capable de différenciation et de rapprochement, tout à la fois capables de vivre dans une sphère juridique nécessairement commune avec la pleine sérénité de nos identités respectives et multiples. Pour le dire autrement : vivre dans un État commun rassemblant des nations unies.

Bibliographie :

Balibar R. (1985), « L'École de 1880. Le français national : républicain, scolaire, grammatical, primaire », in *Histoire de la langue française 1880-1914* (A. Gérald et R. Martin (dir.)), CNRS, pp. 255-293.

Carles P. et Bourdieu P. (2007), *La sociologie est un sport de combat*, C-P Productions VF Films ADAV [distribution].

Debray R. (1998), *La République expliquée à ma fille*, Seuil.

De Mauro T. (1972), *Introduction au Cours de linguistique générale. Édition critique préparée par Tullio De Mauro*, Payot.

Escudé P. (2016), « Jules Ronjat, une vie dans les langues », *Actes du colloque Ronjat*, Édition des Archives Contemporaines.

Lafont R. (1997), « Pour retrouver la diglossie », *Lengas*, n° 15, pp. 5-36, 1984. Aussi in *Quarante ans de sociolinguistique à la périphérie*, L'Harmattan, pp. 91-122.

Rousseau J.-J. (1761, rééd. 1969), *Émile ou de l'éducation*, t. IV, Gallimard, La Pléiade.

Saussure F. (de) (1916, rééd. 1972), *Cours de linguistique générale*, Payot.

Saussure F. (de) (2002), *Écrits de linguistique générale*, Gallimard.

Sieyès E. (1788, rééd. 1982), *Qu'est-ce que le Tiers-État ?*, PUF, collection Quadrige.

Voltaire (1764, rééd. 1964), *Dictionnaire philosophique*, Garnier-Flammarion.

Weil S. (1949), *L'Enracinement*, Gallimard.